

Ecrit par le 22 juillet 2024

Les transports du réseau Orizo seront gratuits pendant trois jours



En raison du risque de crue du Rhône et des conditions difficiles de circulation, le [Grand Avignon](#) a décidé de mettre en place la gratuité du réseau de transports [Orizo](#) dès ce vendredi 15 décembre, et ce, jusqu'au dimanche 17 décembre inclus. L'occasion idéale de privilégier les déplacements en bus et en tramway, plutôt qu'en voiture !

Avignon : Fermeture des allées de l'Oulle à partir de 20h

Écrit par le 22 juillet 2024

ALERTE INFO

De fortes pluies étant enregistrées actuellement en amont d'Avignon, cumulées à la fonte de neige, la ville d'Avignon vient de décider de procéder à la fermeture de la voie de circulation des allées de l'Oulle, le long des bords du Rhône (depuis le Pont Saint-Bénézet jusqu'au Pont de l'Europe).

Cette mesure de sécurité sera effective dès ce soir, mardi 12 décembre, à partir de 20h et cela jusqu'à

Ecrit par le 22 juillet 2024

nouvel ordre. En attendant, la circulation dans les deux sens se fera donc le long des remparts de la cité des papes.

« Sous l'effet de la propagation des crues du Rhône amont et de l'Isère, les débits vont progressivement augmenter à partir de la fin de journée en Vaucluse, confirment les services de la Préfecture. Des premiers débordements non dommageables pourraient localement être observés sur les zones habituellement inondables. Les débits devraient rester soutenus cette nuit et les jours suivants. »

Dans ce contexte, la préfecture de Vaucluse conseille de rester vigilant :

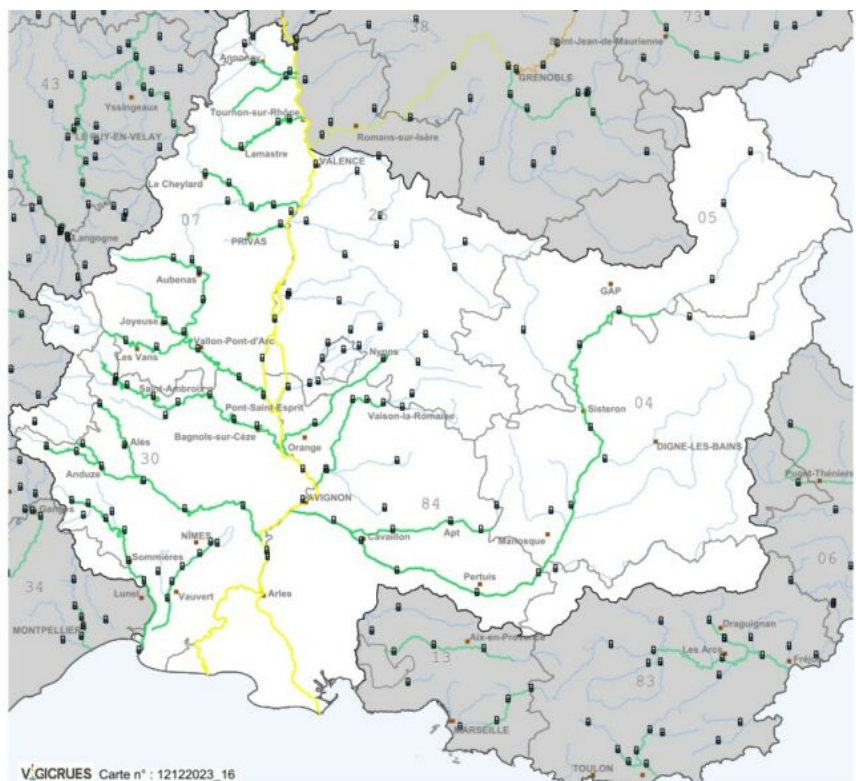
- en se tenant informé auprès des autorités ;
- en évitant de pratiquer des activités nautiques ;
- en ne se engageant pas sur une route immergée, même partiellement ;
- en se conformant à la signalisation routière.

Informez-vous régulièrement de l'évolution de la situation en écoutant les médias locaux (France Bleu Vaucluse 100.4 FM) et en consultant le site Internet du service de prévision des crues :

www.vigicrues.gouv.fr

Situation par tronçon de vigilance crues :

Voir sur la carte	Nom	Vigilance	RSS
	Aygues	Vert	
	Ouvèze 84	Vert	
	Calavon - Coulon	Vert	
	Durance de Serre-Ponçon à Sisteron	Vert	
	Durance de Sisteron à Cadarache	Vert	
	Durance de Cadarache à Avignon	Vert	
	Rhône en amont de Valence	Jaune	
	Rhône de Valence à Pont St Esprit	Jaune	
	Rhône de Pont St Esprit à Avignon	Jaune	
	Rhône d'Avignon à la mer	Jaune	
	Autres stations		



L.G.

Ecrit par le 22 juillet 2024

Vigilance crue de niveau jaune sur le Rhône

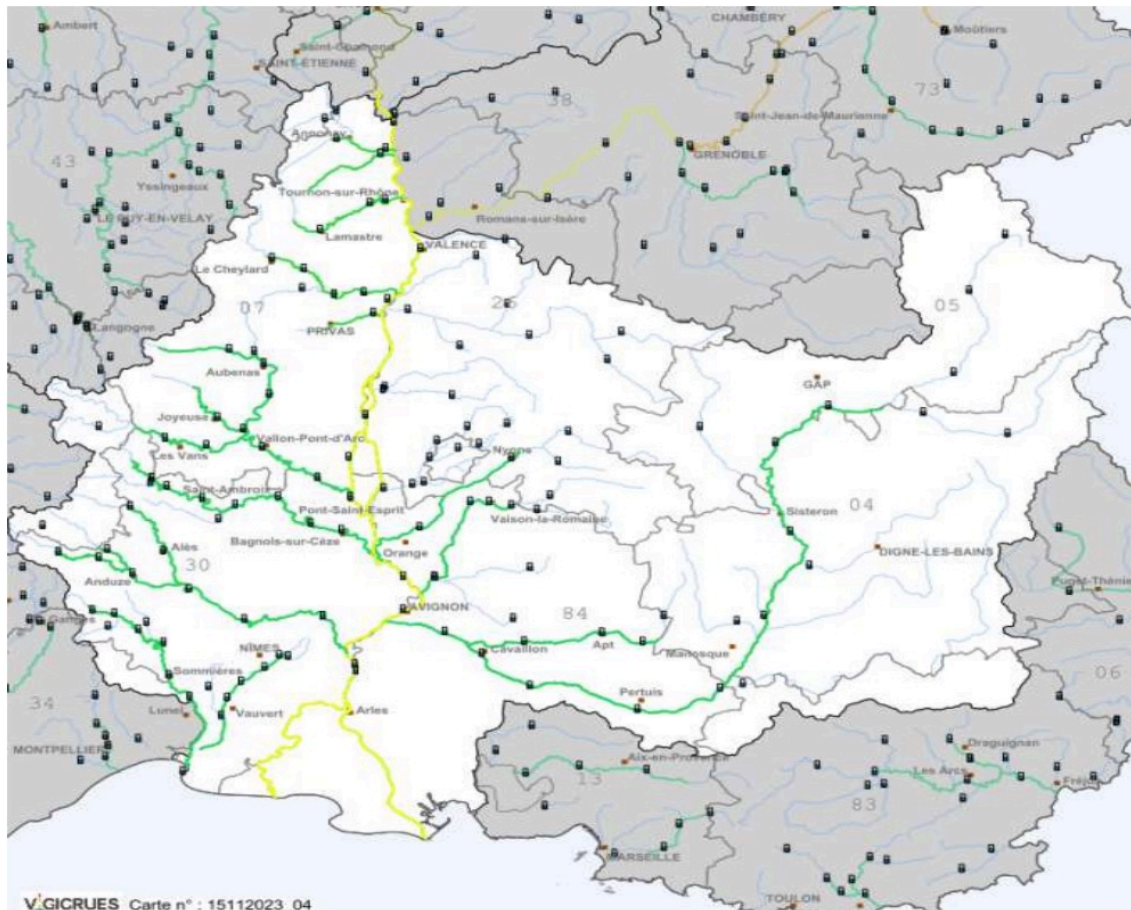


Ce mercredi 15 novembre à 7h, le service de prévision des crues Grand Delta a activé le niveau de vigilance jaune sur le Rhône. À cause de la situation météorologique actuelle au sein de la région Auvergne Rhône-Alpes, le service de prévision des crues Grand Delta anticipe ainsi une crue de propagation lente dans l'ensemble du couloir rhodanien justifiant ce niveau de vigilance.

En Vaucluse, la hausse des niveaux est en cours avec un maximum attendu dans la nuit du mercredi 15 au jeudi 16 novembre. Des débordements non dommageables pourraient être observés localement. La préfecture de Vaucluse encourage donc les Vauclusiens à se tenir informés auprès des autorités, à ne pas pratiquer d'activités nautiques, à ne pas s'engager sur une route immergée et à se conformer à la signalisation routière.

Ecrit par le 22 juillet 2024

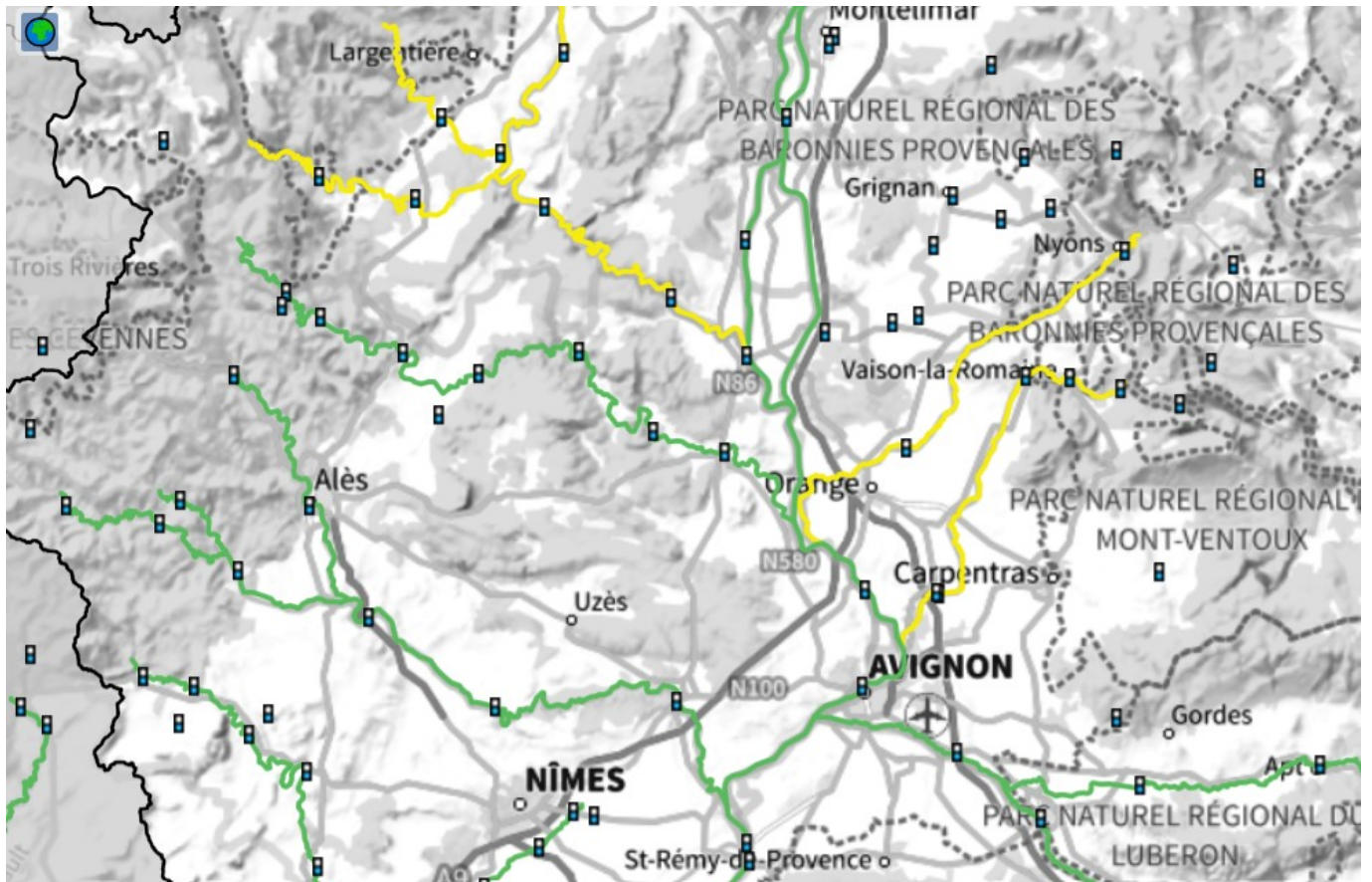
Plus d'informations sur www.vigicrues.gouv.fr



V.A.

Activation de la vigilance crue sur l'Aigues et l'Ouvèze

Ecrit par le 22 juillet 2024



Ce vendredi 20 octobre 2023, le service de prévision des crues Grand Delta a activé le niveau de vigilance 'jaune' sur L'Ouvèze et L'Aigues. Soyez vigilants si vous vous situez à proximité d'un cours d'eau ou d'une zone habituellement inondable. Conformez-vous à la signalisation routière.

Informez-vous régulièrement de l'évolution de la situation en écoutant les médias locaux (France Bleu Vaucluse 100.4 FM) et en consultant le site Internet du service de prévision des crues : www.vigicrues.gouv.fr

Lauris : lancement de la troisième tranche

Ecrit par le 22 juillet 2024

des travaux de la digue



La troisième tranche des travaux de la digue de Lauris, confiée par la communauté d'agglomération [Luberon Monts de Vaucluse](#) (LMV) au [Syndicat mixte d'aménagement de la Vallée de la Durance](#) (SMAVD), vient d'être lancée.

Ce sont sept mois de travaux qui viennent de débiter à Lauris, où la digue va être renforcée sur 900 mètres et pourra résister à une crue de 4000 m³/seconde.

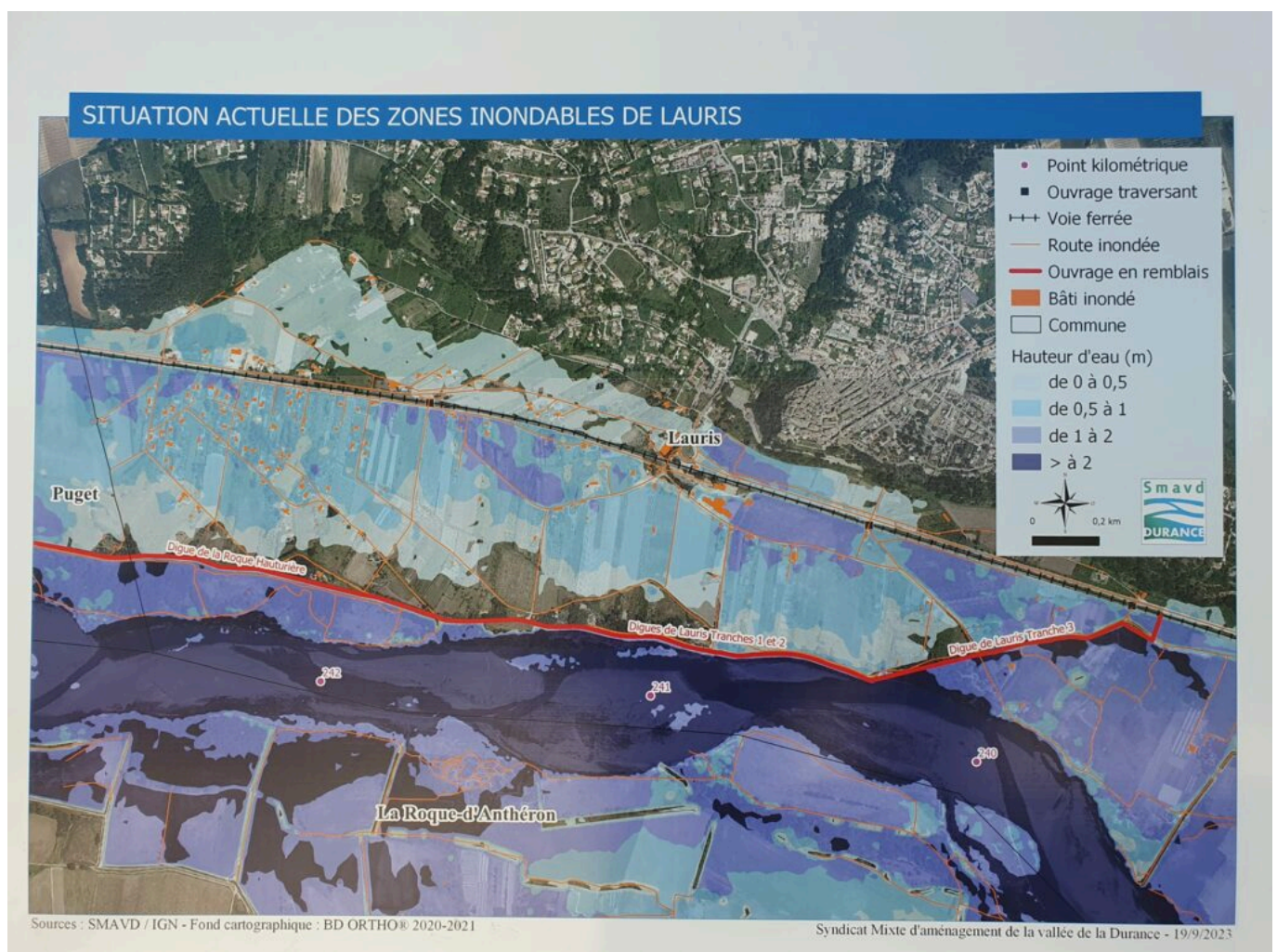
Les deux premières tranches des travaux avaient été réalisées en 2009 et 2014 sur les tronçons les plus touchés par les inondations de 1994. Cette troisième tranche devraient permettre la sécurisation de 300 personnes, de leurs biens et de leur environnement.

Ecrit par le 22 juillet 2024

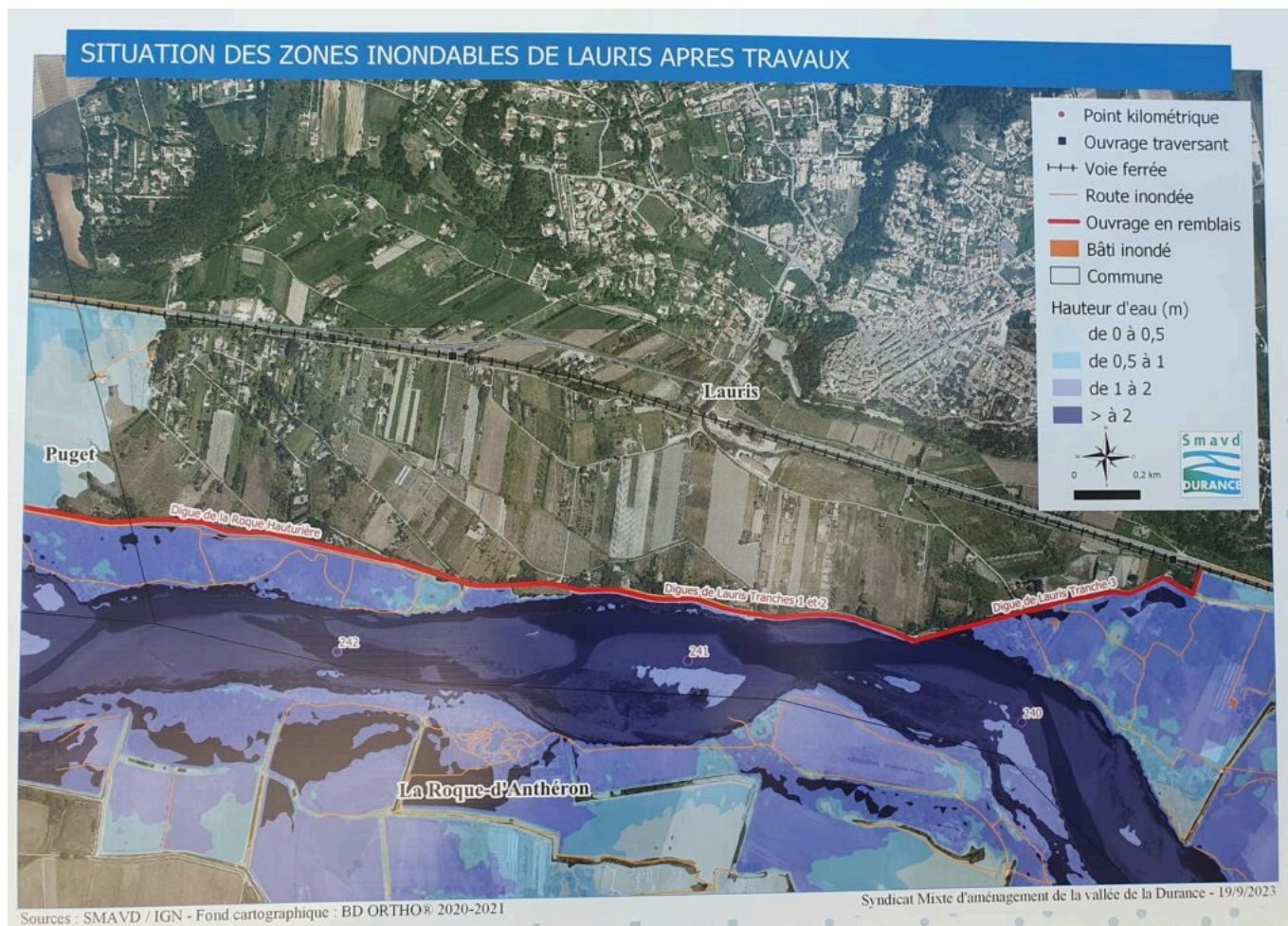
Des travaux pour éviter de nouvelles inondations

Ces travaux, qui devenaient une nécessité, résultent d'épisodes importants d'inondations en 1994 qui avaient lourdement touché la commune et ses alentours. « Déjà, nos villages avaient fait confiance au SMAVD, a affirmé Yves Wigt, président du Syndicat. 30 ans plus tard, l'union des collectivités fait toujours ses preuves.

Pour cette troisième tranche des travaux, l'ouvrage va être rehaussé mais aussi renforcé. Même si l'ouvrage sur la commune de Lauris est moins sujet aux érosions causées par la rivière, les travaux étaient nécessaires afin d'assurer une homogénéité de l'ouvrage.



Ecrit par le 22 juillet 2024



1,83M€ de travaux

Le coût des travaux s'élève à 1,83M€. « La gestion des cours d'eau et la lutte contre les inondations sont au cœur des priorités du Département de Vaucluse », a expliqué Christian Mounier, vice-président du Conseil départemental. C'est pourquoi le Département finance ces travaux à hauteur de 30%.

La communauté d'agglomération LMV, elle aussi, finance une partie des travaux, à hauteur de 54%, tout comme EDF, à hauteur de 16%. Les travaux seront assurés par trois entreprises : [Midi Travaux](#), [Buesa](#), et [Miditraçage](#).

Ecrit par le 22 juillet 2024



De gauche à droite : Gérard Daudet (président de LMV), André Rousset (maire de Lauris), Yves Wigt (président du SMAVD), Christian Mounier (vice-président du Département de Vaucluse), Bénédicte Martin (directrice de cabinet de LMV). ©Vanessa Arnal

Travaux du Lez : 7,1M€ pour protéger les Bollénois

Ecrit par le 22 juillet 2024



Attendus depuis 30 ans et les inondations dévastatrices de 1993, ces travaux, une fois achevés, permettront de protéger la population Bollénoise contre une crue d'occurrence tous les 90 ans.

Le Lez va être aménagé depuis Suze-la-Rousse jusqu'en aval de Bollène, ce qui permettra de réduire le débit de la rivière et d'affaiblir une éventuelle crue. D'autre part, les digues présentes sur le territoire de la commune de Bollène vont être renforcées. Aujourd'hui, le débit maximal supporté par ces digues sans risque de crue est de 480m³/s. Lors de crues exceptionnelles, ce débit peut atteindre 605m³/s. Avec ces travaux, le Lez pourra traverser Bollène avec un débit de 530m³/s sans risquer d'inonder la ville. A l'issue du chantier, les Bollénois seront protégés contre une crue dite « Q90 », c'est-à-dire quasiment centennale. En plus de protéger les habitants, ce chantier permettra d'adapter la ville aux conséquences du changement climatique.

Ce chantier, qui représente un investissement de 7,1M€, est prévu pour durer 3 ans et débutera en septembre 2023. Il sera mené par le Syndicat Mixte du Bassin Versant du Lez (SMBVL), présidé par Anthony Zilio, maire de Bollène, président de la communauté de Communes Rhône Lez Provence et conseiller départemental du canton de Bollène.

Le périmètre de la première phase de travaux

Ecrit par le 22 juillet 2024

La première phase de travaux débutera en septembre 2023 et s'achèvera en mars 2024. Durant cette période, deux postes de travaux seront enclenchés et concerneront le lit de la rivière :

- Reconstruction de la digue rive droite, à l'aval du Pont de Chabrières. Cette reconstruction s'effectuera par tronçons d'une vingtaine de mètres chacun, depuis l'aval vers l'amont. Techniquement, il s'agit de décaper la digue côté rivière, de terrasser, de poser des gabions puis de remblayer à l'arrière des gabions avant de réaliser les finitions de surface.
- Sur le secteur de la « passe à poissons », les premiers travaux consisteront en une démolition/reconstruction, une réfection du seuil des Jardins puis la pose d'enrochements.

PCS : un outil d'alerte et d'information de la population

Les travaux de renforcement des digues consistent en une démolition puis une reconstruction. Durant cette phase, les digues sont donc fragilisées, ce qui accentue le risque en cas de fortes pluies. La ville de Bollène déclare s'organiser, notamment via le plan communal de sauvegarde (PCS), pour informer les riverains des travaux en cas de risque de crue. Les personnes menacées par une éventuelle montée des eaux seront alertées, prises en charge et évacuées vers la salle Georges Brassens et la salle de La Cigalière.

La ville invite les habitants de cette zone à se signaler auprès des services communaux en s'inscrivant dans le plan communal de sauvegarde.

J.R.

Digues de la Barthelasse : la commission d'enquête dévoile son rapport

Ecrit par le 22 juillet 2024



Après l'enquête publique qui s'est tenue du 6 janvier au 9 février dernier, la commission d'enquête sur l'amélioration de la protection des îles Piot et de la Barthelasse contre les crues du Rhône sur la commune d'Avignon vient de rendre son rapport public.

« La commission chargée de conduire l'enquête publique sur le projet de confortement des digues Piot et Barthelasse a rendu son rapport public, expliquent la communauté d'agglomération du Grand Avignon et la commune d'Avignon. Elle émet un avis favorable, avec deux réserves et des recommandations, qui rendent possible le lancement du projet, tout en conciliant le respect de l'environnement, comme l'avaient exprimé le Grand Avignon et la Ville d'Avignon dans leurs observations. »

Un espace environnemental et agricole majeur pour l'agglomération

Pour rappel, le Grand Avignon porte un projet d'amélioration de la protection contre les crues des îles Piot et de la Barthelasse dans le cadre de son action en faveur de la prévention des inondations. Ce secteur, situé dans le lit majeur du Rhône sur la commune d'Avignon, constitue une des zones d'expansion des crues du Rhône et subit donc régulièrement des inondations. Ces îles sont habitées par une population permanente d'un millier d'habitants et peuvent accueillir une population beaucoup plus importante en période estivale.

Par ailleurs, cette zone constitue également un poumon vert de l'agglomération et lieu de production

Ecrit par le 22 juillet 2024

agricole majeur pour le territoire abritant également une forêt alluviale préservée. Cependant, cet espace est sécurisé par un ensemble d'ouvrages de protection construits à différentes époques qui offre un niveau de protection inégal.

Mieux protéger la zone

L'objectif de l'agglomération et de la Ville est d'assurer la protection des secteurs urbanisés des îles Piot et Barthelasse, permettant de garantir la sécurité des personnes et des biens, supprimer le risque de rupture des digues en cas de surverse du Rhône, réduire la fréquence des inondations, retarder l'arrivée des éventuels débordements pour une meilleure gestion de crise ainsi que de pérenniser les activités de production agricole, de tourisme et de loisirs.

Avis favorable avec 2 réserves

« Le rapport souligne d'abord la forte participation du public au cours de cette enquête qui a recueilli 1 600 observations sur le registre dématérialisé, plus de 300 observations sur le registre papier et 2 pétitions de l'association SOS Barthelasse et de l'ASCO (Association syndicale constituée d'office, gestionnaire des digues et ouvrages hydrauliques), rappelle le Grand Avignon. C'est sur la base de ces contributions citoyennes que la commission d'enquête, instance indépendante, a exprimé ses conclusions. Elle relève ainsi la nécessité légale et technique de mettre en œuvre ce confortement pour supprimer le risque de rupture des digues actuelles et dans l'objectif d'assurer la protection des habitants et de pérenniser les activités économiques sur les deux îles. »

La commission d'enquête exprime cependant deux réserves sur le projet qui concernent tout d'abord, « l'absence de solution proposée pour l'appontage des péniches, et ensuite, l'absence de solutions alternatives pour éviter l'impact sur la ripisylve sur les sections 1 et 2 du chantier, correspondant à la portion de la digue de la Barthelasse comprise entre le chemin de la Traille et le chemin de la Projette ».

Lancement des travaux en 2023

Pour le Grand Avignon comme pour la ville, il s'agit là d'une position équilibrée, permettant de répondre tout à la fois aux enjeux de protection des populations et des acteurs économiques de ces îles tout en préservant la richesse naturelle et la biodiversité exceptionnelles de ce territoire unique en Europe.

« En conséquence, le Grand Avignon, qui pilote ce projet depuis 2018, va pouvoir engager un programme de travaux, le plus respectueux possible de l'environnement, et dans les délais impartis, se félicite l'agglomération. En 2023, seront ainsi lancés les travaux de confortement des digues sur toutes les sections qui font l'objet d'un consensus, à commencer par l'île Piot et les mesures de compensation hydraulique au niveau du quai des Allemands. En parallèle, pour les sections faisant l'objet d'une réserve de la commission d'enquête, le Grand Avignon va engager des études complémentaires pour trouver une solution alternative conciliant toujours plus et mieux protection des habitants et respect de la biodiversité. »

Ecrit par le 22 juillet 2024

Orages en Vaucluse, trois cours d'eau font l'objet d'une vigilance crue



Le service de prévision des crues Grand delta a activé le niveau de vigilance jaune sur le Calavon-Coulon, l'Ouvèze et l'Aigues. Par ailleurs, le département de Vaucluse est placé en vigilance météorologique de niveau jaune pour risque d'orages.

Sous l'effet d'orages localisés qui pourraient être forts ce samedi 7 août en fin d'après midi et soirée, une montée subite de ces cours d'eau est possible. Si les niveaux de débordement ne devraient pas être atteints, il convient néanmoins de rester vigilant. La préfecture recommande d'être prudent aux personnes situées à proximité d'un cours d'eau ou d'une zone habituellement inondable et de se conformer à la signalisation routière. Plus d'informations sur : <https://www.vigicrues.gouv.fr/>

Ecrit par le 22 juillet 2024

L.M.